

1498 (8 JUIN).

Ordonnance de Compiègne confirmant dans leur charge de général maître Germain de Marle, Nicolas Potier, Denis Anjorant, Jehan de Cambray, Charles le Coq, Germain le Maçon, Gilles Acarie et Guillaume Bonneil.

(A. N. Reg. Z, 1^o, 62, fol. 100 r^o et v^o.)